



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

jeux olympiques

Question écrite n° 98155

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre des sports sur la participation de la population française à la dynamique des Jeux olympiques de Londres en 2012. En effet, ces olympiades de 2012 dans un pays voisin et ami vont mobiliser toute la population britannique. Ces Jeux olympiques pourraient aussi devenir un axe de mobilisation européenne du mouvement sportif, mais aussi de la pratique de la langue anglaise dans les écoles de notre pays. Il pourrait donc s'avérer utile et intéressant de mobiliser le mouvement sportif français et notamment les plus jeunes dans les écoles sur la préparation de ces Jeux olympiques, durant l'année 2011 et le premier semestre 2012. Il lui demande donc de lui préciser sa position sur cette suggestion.

Texte de la réponse

Les jeux Olympiques (JO) provoquent toujours une vague d'enthousiasme populaire, en particulier au sein de la jeunesse. La proximité géographique et culturelle de la Grande-Bretagne et de la France doit permettre au plus grand nombre possible de nos compatriotes de développer des contacts avec les Britanniques dans le contexte de la préparation des JO de 2012. La ministre des sports soutient donc fortement toutes les initiatives du mouvement sportif en ce sens, notamment en lien avec des programmes d'échanges européens de lycéens et d'étudiants, afin de favoriser le rapprochement des jeunesses française et britannique à l'occasion de ce grand événement et de conforter ainsi l'amitié entre les peuples européens.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 98155

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 janvier 2011, page 416

Réponse publiée le : 6 septembre 2011, page 9615